

On sait que c'est dur mais on vous a préparé  
des exercices pratiques pour mieux comprendre

# LE LIVRE D'EXERCICES du GESTIONNAIRE DE PAIE 2025

Tome 1 : Niveau débutant



Victoria LEVILLY

# PRÉFACE

À propos de ce livre :

Ce livre est dédié aux débutants en paie, qu'ils soient étudiants, personnes en reconversion, assistants RH ou futurs gestionnaires de paie. Il a été conçu pour vous accompagner pas à pas dans l'apprentissage des mécanismes fondamentaux de la paie et des calculs essentiels à maîtriser avant de se lancer dans l'élaboration d'un bulletin complet.

Contrairement à certains ouvrages qui plongent d'emblée dans le bulletin de paie ligne par ligne, j'ai choisi ici une approche progressive et pédagogique. À ce stade, nous n'abordons pas le bulletin dans le détail, et ce n'est pas un hasard : on ne peut pas apprendre à faire un bulletin sans d'abord poser des bases solides.

Avant de savoir "comment remplir", il faut comprendre ce qu'on remplit, pourquoi, et comment les éléments s'articulent entre eux. Cela passe par :

- une bonne compréhension des notions RH essentielles (contrat de travail, temps de travail, période d'essai...) ;
- la maîtrise des éléments figurant en haut du bulletin (frais professionnels, heures supplémentaires, absences, notion du Smic, IJSS, etc.) ;
- et des mécanismes figurant en bas du bulletin (prélèvement à la source, avantage nature, retenue à la source, saisie sur salaires, etc.).

Ce livre vous propose donc des exercices pratiques, ciblés et progressifs, pour apprendre à manipuler les chiffres de la paie dans leur contexte et en comprendre le sens.

Pour vous aider dans la résolution des exercices, vous pouvez vous appuyer sur les infographies, schémas et explications détaillées contenues dans notre ouvrage de référence : "Le Guide Pratique du Gestionnaire de Paie – Édition 2025", disponible en version papier et numérique.

Des infographies supplémentaires sont également publiées régulièrement sur LinkedIn, et plusieurs fiches pratiques sont accessibles directement sur notre site.

Je vous souhaite une bonne pratique, de la curiosité, de la rigueur, et surtout, beaucoup de plaisir dans la découverte du monde passionnant de la paie !

Victoria Levilly

NE PAS  
PHOTOCOPIER

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, diffusion, partage ou copie, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.



# SOMMAIRE

Consignes		page 15
Mémo paie		pages 16 et 17
Mémo centième		page 18
<b>Exercices paie</b>		
Fiche 1	Convertir en centième	page 20
Fiche 1	Convertir en centième	page 21
Fiche 2	Calculer la mensualisation	page 22
Fiche 3	Calculer les heures supplémentaires	page 23
Fiche 4	Calculer les heures supplémentaires	page 24
Fiche 5	Calculer les heures supplémentaires	page 25
Fiche 6	Calculer les heures supplémentaires	page 26
Fiche 7	Calculer les heures supplémentaires	page 27
Fiche 8	Calculer les heures complémentaires	page 28
Fiche 9	Calculer les heures complémentaires	page 29
Fiche 10	Jours fériés	page 30
Fiche 11	Astreintes	page 31
Fiche 12	Contrepartie obligatoire en repos	page 32
Fiche 13	Repos compensateur de remplacement	page 33
Fiche 14	Durée du travail QCM	page 34
Fiche 14	Durée du travail QCM	page 35
Fiche 15	Travail de nuit QCM	page 36
Fiche 15	Travail de nuit QCM	page 37
Fiche 15	Travail de nuit	page 38
Fiche 16	Travail du dimanche	page 39
Fiche 16	Travail du dimanche	page 40
Fiche 17	Forfait jours	page 41
Fiche 17	Forfait jours	page 42
Fiche 18	Déterminer le calcul du SMIC	page 43
Fiche 18	Déterminer le calcul du SMIC	page 44
Fiche 19	Calculer une prime d'ancienneté	page 45
Fiche 19	Calculer une prime d'ancienneté	page 46
Fiche 19	Calculer une prime d'ancienneté	page 47
Fiche 20	Garantie annuelle de rémunération	page 48
Fiche 20	Garantie annuelle de rémunération	page 49
Fiche 21	Frais professionnels/ repas	page 50
Fiche 21	Frais professionnels/ repas	page 51

# SOMMAIRE

Fiche 22	Indemnité de grand déplacement	page 52
Fiche 23	Indemnités kilométriques	page 53
Fiche 24	Télétravail	page 54
Fiche 25	Frais de transport	page 55
Fiche 26	Avantage nature logement	page 56
Fiche 27	Avantage nature repas HCR	page 57
Fiche 28	Avantage nature véhicule	page 58
Fiche 28	Avantage nature véhicule	page 59
Fiche 29	Autres avantages	page 60
Fiche 29	Autres avantages	page 61
Fiche 30	Mise en application	page 62
Fiche 31	Mise en application	page 63
Fiche 32	Mise en application	page 64
Fiche 33	Absences (calcul)	page 65
Fiche 33	Absences (calcul)	page 66
Fiche 34	Indemnités journalières de sécurité sociale maladie	page 67
Fiche 35	Indemnités journalières de sécurité sociale maladie	page 68
Fiche 36	Indemnités journalières de sécurité sociale accident de travail	page 69
Fiche 37	Indemnités journalières de sécurité sociale maternité	page 70
Fiche 38	Complément employeur maladie	page 71
Fiche 39	Complément employeur maladie	page 72
Fiche 40	Complément employeur maladie et subrogation	page 73
Fiche 41	Complément employeur accident de travail	page 74
Fiche 42	Complément employeur accident trajet	page 75
Fiche 43	Congés payés les règles de base QCM	page 76
Fiche 43	Congés payés les règles de base QCM	page 77
Fiche 44	Congés payés acquisition	page 78
Fiche 45	Congés payés décompte	page 79
Fiche 46	Congés payés calcul du maintien de salaire	page 80
Fiche 47	Congés payés calcul du dixième	page 81
Fiche 48	Congés payés mise en situation	page 82
Fiche 49	Congés payés mise en situation	page 83
Fiche 50	Congés payés mise en situation	page 84
Fiche 51	Congés payés mise en situation	page 85
Fiche 51	Congés payés mise en situation	page 86
Fiche 52	Congés payés et maladie/ AT	page 87
Fiche 52	Congés payés et maladie/ AT	page 88
Fiche 53	Congés payés et maladie/ AT	page 89
Fiche 54	Congés payés et fractionnement	page 90

# SOMMAIRE

<b>Bases RH/ Divers</b>		
Fiche 55	Formalités d'embauche	page 92
Fiche 56	Médecine du travail	page 93
Fiche 57	Contrat de travail à durée déterminée	page 94
Fiche 57	Contrat de travail à durée déterminée	page 95
Fiche 58	Période d'essai	page 96
Fiche 59	Rupture de période d'essai	page 97
Fiche 60	Temps partiel	page 98
Fiche 61	Préavis	page 99
Fiche 62	Notion d'ancienneté	page 100
Fiche 63	Salariés mineurs	page 101
Fiche 64	Congé paternité	page 102
Fiche 65	Indemnités de fin de contrat	page 103
Fiche 66	Prime de précarité	page 104
Fiche 67	Prime de précarité et indemnité compensatrice de congés payés	page 105
Fiche 68	Prime de précarité et indemnité compensatrice de congés payés	page 106
Fiche 69	Saisonniers	page 107
Fiche 70	Formalités de sortie	page 108
Fiche 70	Formalités de sortie	page 109
Fiche 71	Prélèvement à la source	page 110
Fiche 72	Retenue à la source	page 111
Fiche 73	Saisie sur salaires et taxe sur salaires	page 112
Fiche 74	Apprentissage	page 113
Fiche 75	Apprentissage	page 114
Fiche 75	Apprentissage	page 115
Fiche 76	Stagiaires	page 116
Fiche 77	Rupture conventionnelle calendrier	page 117
Fiche 78	Prime de partage de la valeur	page 118

# SOMMAIRE CORRECTIONS

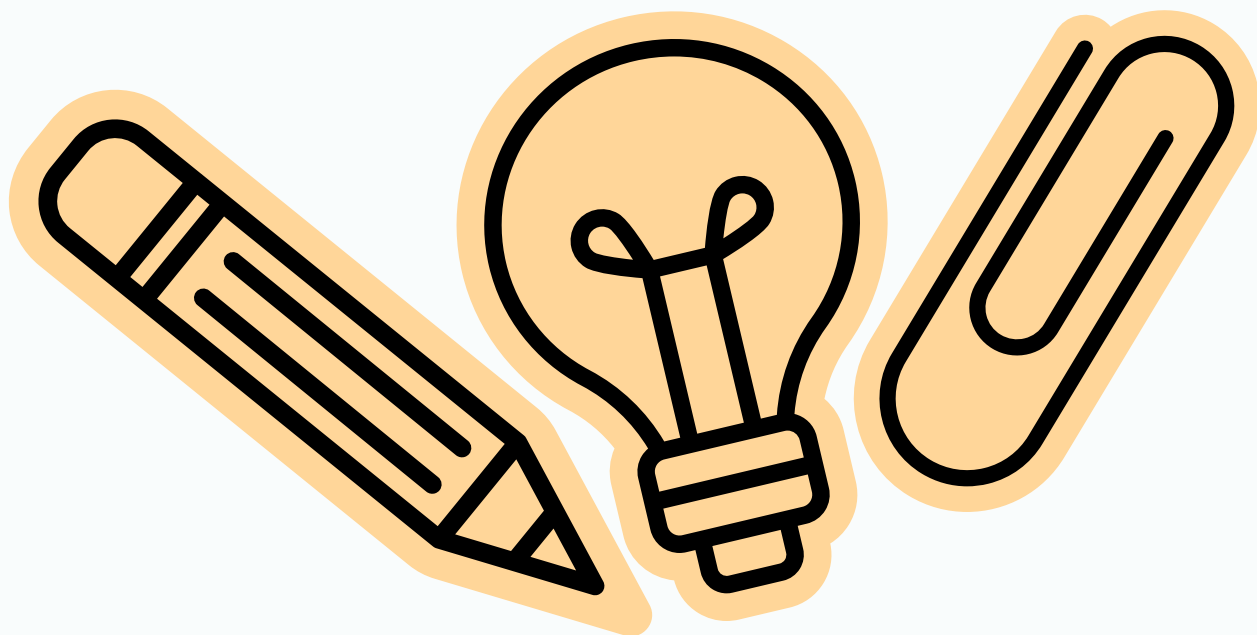
Corrections		
Fiche 1 correction	Convertir en centième	page 120
Fiche 2 correction	Calculer la mensualisation	page 121
Fiche 3 correction	Calculer les heures supplémentaires	page 122
Fiche 4 correction	Calculer les heures supplémentaires	page 123
Fiche 5 correction	Calculer les heures supplémentaires	page 124
Fiche 6 correction	Calculer les heures supplémentaires	page 125
Fiche 7 correction	Calculer les heures supplémentaires	page 126
Fiche 8 correction	Calculer les heures complémentaires	page 127
Fiche 9 correction	Calculer les heures complémentaires	page 128
Fiche 10 correction	Jours fériés	page 129
Fiche 11 correction	Astreintes	page 130
Fiche 12 correction	Contrepartie obligatoire en repos	page 131
Fiche 13 correction	Repos compensateur de remplacement	page 132
Fiche 14 correction	Durée du travail QCM	page 133
Fiche 15 correction	Travail de nuit QCM	page 134
Fiche 15 correction	Travail de nuit QCM	page 135
Fiche 16 correction	Travail du dimanche	page 136
Fiche 16 correction	Travail du dimanche	page 137
Fiche 17 correction	Forfait jours	page 138
Fiche 17 correction	Forfait jours	page 139
Fiche 18 correction	Déterminer le calcul du SMIC	page 140
Fiche 18 correction	Déterminer le calcul du SMIC	page 141
Fiche 18 correction	Déterminer le calcul du SMIC	page 142
Fiche 19 correction	Calculer une prime d'ancienneté	page 143
Fiche 19 correction	Calculer une prime d'ancienneté	page 144
Fiche 19 correction	Calculer une prime d'ancienneté	page 145
Fiche 20 correction	Garantie annuelle de rémunération	page 146
Fiche 20 correction	Garantie annuelle de rémunération	page 147
Fiche 21 correction	Frais professionnels/ repas	page 148
Fiche 21 correction	Frais professionnels/ repas	page 149
Fiche 21 correction	Frais professionnels/ repas	page 150
Fiche 21 correction	Frais professionnels/ repas	page 151
Fiche 22 correction	Indemnité de grand déplacement	page 152
Fiche 23 correction	Indemnités kilométriques	page 153
Fiche 24 correction	Télétravail	page 154
Fiche 25 correction	Frais de transport	page 155

# SOMMAIRE CORRECTIONS

Fiche 26 correction	Avantage nature logement	page 156
Fiche 27 correction	Avantage nature repas HCR	page 157
Fiche 28 correction	Avantage nature véhicule	page 158
Fiche 28 correction	Avantage nature véhicule	page 159
Fiche 29 correction	Autres avantages	page 160
Fiche 29 correction	Autres avantages	page 161
Fiche 30 correction	Mise en application	page 162
Fiche 30 correction	Mise en application	page 163
Fiche 31 correction	Mise en application	page 164
Fiche 31 correction	Mise en application	page 165
Fiche 32 correction	Mise en application	page 166
Fiche 32 correction	Mise en application	page 167
Fiche 33 correction	Absences (calcul)	page 168
Fiche 33 correction	Absences (calcul)	page 169
Fiche 34 correction	Indemnités journalières de sécurité sociale maladie	page 170
Fiche 35 correction	Indemnités journalières de sécurité sociale maladie	page 171
Fiche 36 correction	Indemnités journalières de sécurité sociale accident de travail	page 172
Fiche 37 correction	Indemnités journalières de sécurité sociale maternité	page 173
Fiche 37 correction	Indemnités journalières de sécurité sociale maternité	page 174
Fiche 38 correction	Complément employeur maladie	page 175
Fiche 38 correction	Complément employeur maladie	page 176
Fiche 39 correction	Complément employeur maladie	page 177
Fiche 39 correction	Complément employeur maladie	page 178
Fiche 40 correction	Complément employeur maladie subrogation	page 179
Fiche 40 correction	Complément employeur maladie subrogation	page 180
Fiche 41 correction	Complément employeur accident de travail	page 181
Fiche 41 correction	Complément employeur accident de travail	page 182
Fiche 42 correction	Complément employeur accident trajet	page 183
Fiche 42 correction	Complément employeur accident trajet	page 184
Fiche 43 correction	Congés payés règles de base	page 185
Fiche 43 correction	Congés payés règles de base	page 186
Fiche 44 correction	Congés payés acquisition	page 187
Fiche 45 correction	Congés payés décompte	page 188
Fiche 46 correction	Congés payés calcul du maintien de salaire	page 189
Fiche 47 correction	Congés payés calcul du dixième	page 190
Fiche 48 correction	Congés payés mise en situation	page 191
Fiche 49 correction	Congés payés mise en situation	page 192

# SOMMAIRE CORRECTIONS

Fiche 49 correction	Congés payés mise en situation	page 193
Fiche 50 correction	Congés payés mise en situation	page 194
Fiche 51 correction	Congés payés mise en situation	page 195
Fiche 52 correction	Congés payés et maladie	page 196
Fiche 53 correction	Congés payés et maladie	page 197
Fiche 54 correction	Congés payés et fractionnement	page 198
Fiche 55 correction	Formalités d'embauche	page 199
Fiche 56 correction	Médecine du travail	page 200
Fiche 57 correction	Contrat de travail à durée déterminée	page 201
Fiche 57 correction	Contrat de travail à durée déterminée	page 202
Fiche 58 correction	Période d'essai	page 203
Fiche 59 correction	Rupture période d'essai	page 204
Fiche 60 correction	Temps partiel	page 205
Fiche 61 correction	Préavis	page 206
Fiche 62 correction	Notion d'ancienneté	page 207
Fiche 63 correction	Salariés mineurs	page 208
Fiche 64 correction	Congé paternité	page 209
Fiche 65 correction	Indemnités de fin de contrat	page 210
Fiche 65 correction	Indemnités de fin de contrat	page 211
Fiche 66 correction	Prime de précarité	page 212
Fiche 67 correction	Prime de précarité et indemnité compensatrice de congés payés	page 213
Fiche 68 correction	Prime de précarité et indemnité compensatrice de congés payés	page 214
Fiche 69 correction	Saisonniers	page 215
Fiche 70 Correction	Formalités de sortie	page 216
Fiche 70 Correction	Formalités de sortie	page 217
Fiche 71 Correction	Prélèvement à la source	page 218
Fiche 72 Correction	Retenue à la source	page 219
Fiche 73 correction	Saisie sur salaires et taxe sur salaires	page 220
Fiche 74 correction	Apprentissage	page 221
Fiche 75 correction	Apprentissage	page 222
Fiche 75 correction	Apprentissage	page 223
Fiche 76 correction	Stagiaires	page 224
Fiche 77 Correction	Rupture conventionnelle calendrier	page 225
Fiche 78 Correction	Prime de partage de la valeur	page 226



## Petit conseil de la rédaction

Afin de vous plonger de façon optimale dans la résolution des exercices, n'hésitez pas à consulter en parallèle Le Guide Pratique du Gestionnaire de Paie. Nous vous conseillons également d'avoir à disposition, en plus des zones d'écriture de réponses prévues, un carnet ou quelques feuilles de brouillon pour noter vos réflexions.

Pour tous vos calculs, il serait préférable d'utiliser une calculatrice plutôt que celle intégrée dans les téléphones portables, cela garantira une fiabilité supérieure. Pour ceux qui le souhaitent, l'utilisation d'Excel est totalement possible. Enfin, il est à noter que, selon le matériel choisi, les résultats peuvent varier d'une machine à l'autre, donc pas de panique si vous trouvez des écarts de quelques centimes avec nos corrections.

## Exercice 2

Marie travaille 35 heures par semaine soit 151,67 heures mensualisées. Son salaire mensuel brut de base est de 2 200,00 €.

Lors d'une semaine du mois, elle a travaillé un dimanche, l'accord de branche prévoit une majoration de 100 % du taux horaire.

Les heures supplémentaires sont majorées au taux légal.

PLANNING DE LA SEMAINE CONCERNÉE						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
REPOS	7 HEURES	7 HEURES	7 HEURES	7 HEURES	7 HEURES	4 HEURES

## Questions

Complétez le haut de son bulletin de paie du mois.

Désignation	Nombre d'heures	Taux horaire	Total brut
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
<b>Total brut</b>			.....

## Exercice 2 : Prime d'ancienneté par pourcentage

1. Mme Durand, employée en CDI depuis le 8 novembre 2016, travaille 35 heures par semaine, elle perçoit un salaire de base de 2 725,00 €. Vous devez établir son bulletin du mois d'avril 2025. Les dispositions conventionnelles accordent une prime d'ancienneté selon les modalités suivantes :

Ancienneté	5 ans	8 ans	12 ans	15 ans	18 ans	20 ans et plus
Taux	2 %	3 %	4 %	5 %	6 %	7 %

Base : salaire brut total du mois

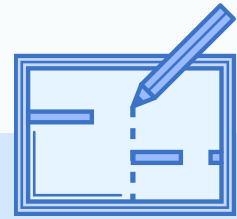
1. Établissez le bulletin correspondant

Désignation	Base	Taux	Total brut
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
<b>TOTAL</b>			.....

2. Quel serait le montant de la prime d'ancienneté de Mme Durand si elle avait effectué 5 heures supplémentaires à 25 % sur le mois d'avril 2025 ?

Établissez le bulletin correspondant

Désignation	Base	Taux	Total brut
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
<b>TOTAL</b>			.....



## Exercice 1

- Un salarié perçoit 2 600,00 € de rémunération brute mensuelle en mars 2025.
- Il bénéficie gratuitement d'un logement de 2 pièces principales.
- Aucune participation n'est demandée au salarié pour ce logement.
- Il ne s'agit pas d'un usage professionnel : tout le logement est occupé à titre privé.

Veillez compléter son bulletin de paie au titre de mars 2025, calculez au forfait.

Désignation	Nombre d'heures	Taux horaire	Total brut
<b>Salaires de base</b>	<b>151,67</b>	.....	.....
.....			.....
<b>Total brut</b>			.....
<b>Charges 21 % (à déduire)</b>			.....
.....			.....
<b>Net à payer</b>			.....

## Exercice 2

- Un salarié perçoit 1 700,00 € de rémunération brute mensuelle (20h semaine).
- Il occupe un logement de 4 pièces fourni par l'employeur.
- Le salarié paie une redevance mensuelle de 60,00 € à l'employeur pour ce logement.
- L'employeur opte pour le forfait.

Veillez compléter son bulletin de paie au titre d'avril 2025.

Désignation	Nombre d'heures	Taux horaire	Total brut
<b>Salaires de base</b>	.....	.....	.....
.....			.....
<b>Total brut</b>			.....
<b>Charges 21% (à déduire)</b>			.....
.....			.....
.....			.....
<b>Net à payer</b>			.....

## Exercice 1

Un salarié est employé à temps plein au mois de janvier 2025. Il perçoit :

- Des indemnités kilométriques (200 km en janvier), véhicule thermique de 7 chevaux.
- Un forfait télétravail correspondant à 1 jour par semaine (forfait semaine).
- Le remboursement de 50 % de son abonnement mensuel de métro (coût total de 40,00 €).
- Des avantages en nature (AN) repas HCR : 12 repas ont été consommés, 3 ne l'ont pas été (considérer les éventuelles conséquences sur la paie).
- Son salaire de base est de 1 910,00 €.

À partir de ces informations, établissez un bulletin de paie synthétique.

Désignation	Base	Taux	Total brut
.....	151,67	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
<b>Total brut</b>			.....
<b>Charges 21 % (à déduire)</b>			.....
.....			.....
.....			.....
.....			.....
.....			.....
<b>Net à payer</b>			.....

## Exercice 1 : Calcul du complément employeur

M. Martin, employé en CDI depuis le 1er janvier 2018, est en arrêt maladie du 3 mars au 20 mars 2025. Il exerce son activité à raison de 7 heures par jour, du lundi au vendredi.

Son contrat de travail est mensualisé sur une base de 151,67 heures par mois, avec un salaire de base de 2 100,00 €. Il n'a enregistré aucune absence au cours des 12 derniers mois.

Le montant de son indemnité journalière de Sécurité sociale (IJSS) brute est fixé à 34,52 € par jour.



### Travail demandé :

- Établir le haut du bulletin de paie du mois de mars 2025, en prenant en compte l'absence pour maladie et les indemnités perçues sur la base du légal.

Calculer la retenue d'absence en heures réelles.

Désignation	Nombre d'heures	Taux horaire	Total brut
Salaire de base	.....	.....	.....
Absence maladie	.....	.....	.....
Complément employeur			.....
IJSS brutes à déduire			.....
Total brut			.....



## Exercice 1 - Congé paternité

Alex, salarié, devient père le 11 mars 2025 à 5 heures du matin. Il prévient son employeur le 11 mars au matin qu'il prendra la totalité de ses jours dès le 11 mars (naissance simple).

### Questions

1. Détaillez le planning exact de ses absences en lien avec la naissance de son enfant (congé de naissance, congé de paternité en totalité), et précisez la date prévue de retour au travail en sachant qu'il travaille du lundi au vendredi

.....

2. Quelles formalités l'employeur doit-il effectuer ?

.....

## Exercice 2 - Fractionnement du congé paternité

Maxime, salarié, devient père le 7 janvier 2025 à 7 heures du matin. Il prévient son employeur le 7 janvier au matin qu'il prendra uniquement la partie obligatoire à compter du même jour, il posera le reste le 24 février 2025.

### Questions

1. Détaillez le planning exact de ses absences en lien avec la naissance de son enfant sur les deux périodes.

	Date début	Date fin
Congé naissance		
Congé paternité 1ère période		
Congé paternité 2ème période		

Désignation	Nb heures	Taux horaire	Total brut
Salaire de base	151,67	13,8458	2 100,00
Absence maladie	-98	14,2857	-1 400,00
Complément employeur			810,00
IJSS brutes à déduire			-379,72
Total brut			1 130,28 €

## Exercice 1

### 1. Éléments de base

**Piège** : Mme Dupont est en CDI depuis le 1er octobre 2024 (ancienneté < 1 an, donc pas de complément employeur).

Elle est en arrêt maladie du 12 avril au 30 avril 2025.

Elle travaille 7 heures par jour, du mardi au samedi.

Son salaire mensuel est de 2 500 € pour un contrat mensualisé à 151,67 heures.

### 2. Calcul du taux horaire réel (basé sur le nombre de jours théoriquement travaillés en avril)

En avril, le nombre de jours théoriquement travaillés est de 22.

Le nombre d'heures théoriques dans le mois = 22 jours × 7 heures = 154 heures.

Le taux horaire réel = Salaire mensuel ÷ Heures théoriques = 2 500 € ÷ 154 ≈ 16,2338 € par heure.

### 3. Calcul de la retenue pour absence en heures réelles

La période d'arrêt maladie couvre du 12 au 30 avril 2025.

Pour déterminer la retenue, on doit calculer le nombre de jours normalement travaillés sur cette période.

En tenant compte du planning (travail du mardi au samedi), les jours d'absence « travaillés » entre le 12 et le 30 avril se dénombrent ainsi :

12 avril (samedi), 15 avril (mardi), 16 avril (mercredi), 17 avril (jeudi), 18 avril (vendredi),  
19 avril (samedi), 22 avril (mardi), 23 avril (mercredi), 24 avril (jeudi), 25 avril (vendredi),  
26 avril (samedi), 29 avril (mardi), 30 avril (mercredi)

Total = 13 jours théoriques d'absence.

Le nombre d'heures d'absence = 13 jours × 7 heures = 91 heures.

La retenue pour absence = 91 heures × 16,2338 € ≈ 1 477,28 €.

### 4. Pas de complément employeur car ancienneté inférieure à une année.

### 5. Haut du bulletin de paie d'avril 2025

Salaire de base : 2 500,00 €

Retenue pour absence (91 heures à 16,2338 €/heure) : -1 477,28 €

Total brut final = 2 500,00 – 1 477,28 ≈ 1022,72 €